

Conseiller pédagogique départemental auprès de l'Adjoint au DASEN en charge du premier degré

- **Texte de référence** : Circulaire n°2015-114 du 21 juillet 2015 (BO n°30 du 23 juillet 2015)

Identification du poste

- Le poste de CPD auprès de l'Adjoint au DASEN en charge du 1^{er} degré est rattaché administrativement à la DSDEN du Loiret, rue Eugène Vignat à Orléans. Il est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN en charge du 1er degré pour laquelle il reçoit une lettre de mission.
- La nature du poste implique la nécessité d'être mobile et disponible.

Conditions (diplômes, quotité d'exercice...)

- **Diplômes** : Professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF.

Le recrutement d'un professeur des écoles non titulaire du CAFIPEMF est possible à deux conditions :

- S'engager à la certification CAFIPEMF
- Affectation à titre provisoire

- **Quotité de service** : 100%
- **Organisation du service** : 1607 heures annualisées

Le conseiller pédagogique accompagne la mise en œuvre de la politique éducative du premier degré à l'échelle départementale.

Placé auprès de l'adjoint au DASEN, il contribue à la cohérence du Plan départemental de formation, à l'accompagnement des équipes et à la coordination de l'ensemble des actions de formation continue.

Les missions sont exercées sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie-DASEN et sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint au DASEN chargé du premier degré.

Missions et actions principales liée à la fonction

Elles s'inscrivent dans le cadre du collectif des trois conseillers pédagogiques départementaux exerçant auprès de l'A-DASEN. A ce titre, l'équipe se réunit de manière hebdomadaire. Un rapport d'activité est rédigé chaque année scolaire.

Plus spécifiquement, le poste visant ce recrutement correspondra aux missions prioritaires suivantes :

INGENIERIE DE FORMATION

- Analyser les besoins en formation et coordonner l'ensemble des actions de formation des professeurs des écoles, professeurs stagiaires, professeurs contractuels.
- Articuler la mobilisation des titulaires remplaçants avec les besoins liés aux actions de formation, en lien étroit avec le service départemental du remplacement : planification, suivi, régulation sous l'égide de l'ADASEN.
- Coordonner la planification et la mise en œuvre des actions de formations en lien avec les équipes de circonscriptions et assurer le suivi du dispositif via l'application dédiée (GAIA).
- Recueillir et proposer une analyse de l'ensemble des indicateurs liés à la formation continue des enseignants.

A ce titre, le conseiller pédagogique participera à des entretiens ou réunions partenariales.

- Contribuer à la coopération avec les partenaires de la formation : EAFC ; INSPÉ ; USEP ; OCCE.
- Assurer une veille pédagogique en lien avec l'équipe de direction de la DSDEN.

EVALUATIONS NATIONALES et POURSUITE DE SCOLARITE des ELEVES

- Assurer l'opérationnalisation des dispositifs d'évaluations nationales (commandes et diffusion des livrets)
- Contribuer à la publication des données nationales, académiques, départementales et de circonscription concernant les évaluations nationales.
- Contribuer au suivi des indicateurs de parcours scolaires.

EVALUATIONS d'ECOLES

- Contribuer à la programmation des évaluations d'école ainsi qu'au suivi du dispositif en lien avec l'IEN chargé de mission.
- Contribuer à la diffusion des publications nationales, académiques ou départementales (analyses, ressources et outils).
- Assurer la planification des actions de formations liées aux évaluations d'écoles.

Dans l'ensemble de ces domaines et en fonction de ces spécialités, le conseiller pédagogique départemental pourra assurer des actions de formations. Il peut également intervenir lors des formations à publics spécifiques : Directeurs d'école, personnels enseignants T1 ou T2, professeurs Contractuels...

Compétences souhaitées

- Expertise pédagogique dans le premier degré.
- Maîtrise des enjeux éducatifs actuels.
- Ingénierie de formation.
- Maîtrise des outils numériques (gestion techniques et pilotage des applications liées à la formation)
- Capacités d'analyse et rédactionnelles.
- Aptitudes au travail en équipe et sens de l'organisation.
- Aisance relationnelle auprès d'acteurs variés.
- Disponibilité et sens de l'adaptation.